



# L'ESSENTIEL

## Techniciens supérieurs du Ministère de l'Agriculture

09 janvier 2020

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

### Le régime indemnitaire RIFSEEP :

Régime Indemnitaire de Fonction, de Sujétion, d'Expertise et d'Engagement Professionnel. Le principe du RIFSEEP est de simplifier le régime indemnitaire de la fonction publique, les primes versées aux agents. Il vient supprimer les primes au travers de 2 vecteurs :

- L'IFSE, en fonction du groupe, reflète des missions

- Le CIA, qui peut être variable, fait l'objet d'une modulation annuelle, de 0 au maximum réglementaire, et reflète l'engagement professionnel et la manière de servir.

L'IFSE est mensualisée, le CIA est versé en une seule fois en fin d'année, ce qui évite des retenues pour trop perçu en décembre en cas de modulation à la baisse comme avec l'ancien régime indemnitaire.

### Cartographie des fonctions :

Groupes RIFSEEP	Description des fonctions en Administration Centrale
G1	<b>Fonctions d'encadrement ou de coordination</b> Chef de pôle, d'unité, ou de département, chargé de fonctions d'encadrement, si encadrement d'au moins 3 emplois permanents Chargé de mission ou chargé d'études d'un niveau équivalent à un agent de catégorie A (poste publié en A) : Responsable d'enquête statistique Responsable de régie d'avances et de recettes Responsable des systèmes d'information d'une direction ou équivalent Chef de projet informatique Analyste programmeur Administrateur de bases de données, administrateur systèmes et réseaux sur dispositif d'ampleur nationale
G2	<b>Fonctions d'encadrement ou de coordination</b> Adjoint à un responsable de catégorie A ou B (chef de pôle, d'unité, ou de département)  <b>Fonctions de gestion et de contrôle de procédures</b> Chargé de mission, chef de projet, chargé d'études Chargé et Gestionnaire d'enquête statistique Réfèrent technique informatique Administrateur de bases de données, administrateur systèmes et réseaux Technicien d'exploitation Assistant de prévention, d'hygiène et de sécurité (mission principale) Chargé de gestion logistique Gestionnaire du secteur de la communication Chargé de suivi de conventions ou de subventions
G3	Technicien stagiaire
Groupes RIFSEEP	Description des fonctions en services déconcentrés
G1	<b>Fonctions d'encadrement ou de coordination</b> Chef d'unité, de pôle ou de département de rang n-1 par rapport au chef de service Chef d'unité, de pôle ou de département de rang n-2 dans les DRAAF XXL ou XL, si encadrement d'au moins 3 emplois permanents Chargé de mission ou chargé d'études d'un niveau équivalent à un agent de catégorie A (poste publié en A) Adjoint à chef de service  <b>Fonctions de gestion et de contrôle de procédures spécialisées ou à technicité ou sujétions particulières</b> Responsable d'assurance qualité (mission principale) Adjoint responsable plate-forme CHORUS



	<p>Responsable des systèmes d'information d'une direction  Fonction de référent, d'animation ou de coordination à l'échelon régional d'un niveau équivalent à un agent de catégorie A  Référent national DGAL  Personne ressource DGAL  Technicien en département santé des forêts  Coordonnateur régional de la faune captive  COSIR (mission principale)  CRIC (coordonnateur régional installations classées)  Inspecteur en SIVEP (service continu)  Responsable de régie d'avances et de recettes  Analyste programmeur  Administrateur de bases de données, administrateur systèmes et réseaux sur dispositif d'ampleur nationale</p>
G2	<p><b>Fonctions de gestion et de contrôle de procédures spécialisées</b>  - Agent encadrant moins de 3 emplois permanents (tous secteurs)  - Adjoint à un agent de catégorie A ou B encadrant au moins 3 emplois permanents (tous secteurs)  - Assistant de directeur de site (ANSES, enseignement supérieur)  - Responsable de gestion des procédures administratives complexes (ANSES, enseignement supérieur et services déconcentrés)</p> <p><b>Fonctions à technicité particulière</b>  - Chargé de projet/chargé de mission à enjeux en DRAAF/DAAF/DDI : 2 postes par DRAAF/DAAF et un poste par DDI  - Gestionnaire informatique des bases de données d'un établissement ou d'un service ou d'un département d'un établissement (tous secteurs)  - Technicien à technicité particulière à fortes sujétions et/ou assurant des missions transversales (selon secteurs)  - Assistant de prévention de l'établissement- Responsable de gestion de procédures administratives complexes (police de l'eau, ICPE, gestion des aides spécifiques à l'agriculture) (SD)  - Responsable de gestion de procédures administratives complexes (Ens. Tech et sup.)  - Assistant de directeur départemental ou régional (SD)  - Assistant du directeur de l'EPL (Ens. Tech)  - Assistant du directeur de l'Etablissement (Ens. sup.)  - Assistant d'IGAPS (SD)  - Responsable de gestion budgétaire (SD)  - Responsable de la gestion des ressources humaines pour toute une direction (SD)  - Responsable de systèmes d'information à temps plein (SD)  - Référent métier en plate-forme CHORUS (SD)  - Assistant comptable en agence comptable internalisée (Ens. Tech)  - Responsable de cellule comptable (Ens. Tech et Ens. sup.)  - Responsable de cellule marchés publics (Ens. sup.)  - Responsable de systèmes d'information d'un site à temps plein (Ens. Tech et Ens. sup.)  - Gestionnaire de site (sans délégation effective sur l'ensemble des missions) (Ens. Tech)  - Gestionnaire financier du service ordonnateur ou de l'agent comptable (Ens. sup.)  - Responsable de la gestion des ressources humaines (Ens. sup.)  - Responsable de systèmes de données (SD)  - Chargé d'enquête statistique (SD)  - Animateur de réseau juridique, conseiller juridique (PRJ) (SD)</p> <p><b>Fonctions d'encadrement ou de coordination</b>  - Chef d'unité, de pôle ou de département (fonctions d'encadrement ne relevant pas du groupe 1)  - Adjoint à un responsable de catégorie A ou B (chef de pôle, d'unité, ou de département)</p> <p><b>Fonctions de gestion et de contrôle de procédures</b>  Chargé de mission, chef de projet, chargé d'études (technicien en service d'économie agricole, en service forestier,...)  Inspecteur ICPE  Administrateur de bases de données, administrateur systèmes et réseaux  Chargé et Gestionnaire d'enquête statistique  Chargé de gestion logistique</p> <p><b>Fonctions à technicité ou sujétions particulières</b>  Administrateur de bases de données, administrateur systèmes et réseaux  Assistant de prévention, d'hygiène et de sécurité (mission principale)  Responsable du secteur de la communication (à titre principal)  Inspecteur SSA, SPA, phytosanitaire, itinérant ou en SIVEP (hors service continu)  Technicien d'exploitation</p>
G3	Technicien stagiaire

Groupes RIFSEEP		Description des fonctions pour les affectations en abattoir
G1		<b>Fonctions d'encadrement ou de coordination</b> Chef d'équipe en abattoir (capacité de 30 000 tonnes pour les abattoirs de porcs et veaux et de 15 000 tonnes pour les abattoirs de bovins et toutes autres espèces)
G2	2.1	<b>Fonctions d'encadrement ou de coordination</b> Chef d'équipe en abattoir (capacité de moins de 30 000 tonnes pour les abattoirs de porcs et veaux et de moins de 15 000 tonnes pour les abattoirs de bovins et toutes autres espèces)  <b>Fonctions à technicité ou sujétion particulières</b> Inspecteur en abattoir effectuant au moins 20 % d'inspection en SSA et SPA Inspecteur en abattoir intervenant en multi-sites Inspecteur en abattoir sur poste isolé Inspecteur en abattoir chargé d'assistance de prévention, d'hygiène et de sécurité
	2.2	<b>Fonctions à technicité usuelle</b> Inspecteur en abattoir
G3		Technicien stagiaire en abattoir

### Les barèmes :

#### Techniciens en administration centrale

Groupe	Grade	Barème RIFSEEP			Barème réglementaire			
		Référence IFSE	CIA 100 %	Total RIFSEEP	Minimum IFSE	Maximum IFSE	Maximum CIA	Plafond annuel
G1	TS Chef	12 850,00 €	600,00 €	13 450,00 €	1 850,00 €	25 800,00 €	3 500,00 €	29 300,00 €
	TS Principal	11 750,00 €		12 350,00 €	1 750,00 €			
	TS	11 250,00 €		11 850,00 €	1 650,00 €			
G2	TS Chef	11 950,00 €	470,00 €	12 420,00 €	1 850,00 €	23 600,00 €	3 200,00 €	26 800,00 €
	TS Principal	11 250,00 €		11 720,00 €	1 450,00 €			
	TS	10 750,00 €		11 220,00 €	1 650,00 €			
G3	TS stag. int/Deprec	9 600,00 €		9 600,00 €	1 650,00 €	21 600,00 €	2 900,00 €	24 500,00 €
	TS stag. ext	8 100,00 €		8 100,00 €	1 650,00 €			

#### Techniciens en services déconcentrés

Groupe	Grade	Barème RIFSEEP			Barème réglementaire			
		Référence IFSE	CIA 100 %	Total RIFSEEP	Minimum IFSE	Maximum IFSE	Maximum CIA	Plafond annuel
G1	TS Chef	12 000,00 €	500,00 €	12 500,00 €	1 550,00 €	22 940,00 €	3 130,00 €	26 070,00 €
	TS Principal	10 800,00 €		11 300,00 €	1 450,00 €			
	TS	9 650,00 €		10 150,00 €	1 350,00 €			
G2	TS Chef	9 900,00 €	340,00 €	10 240,00 €	1 550,00 €	20 990,00 €	2 860,00 €	23 850,00 €
	TS Principal	9 500,00 €		9 840,00 €	1 450,00 €			
	TS	9 050,00 €		9 390,00 €	1 350,00 €			
G3	TS stag. int/Deprec	8 150,00 €		8 150,00 €	1 350,00 €	19 205,00 €	2 600,00 €	21 805,00 €
	TS stag. ext	6 800,00 €		6 800,00 €	1 350,00 €			



### Techniciens affectés en abattoir

Groupe	Grade	Barème RIFSEEP			Barème réglementaire				
		Référence IFSE	CIA 100 %	Total RIFSEEP	Minimum IFSE	Maximum IFSE	Maximum CIA	Plafond annuel	
G1	TS Chef	12 500,00 €	500,00 €	13 000,00 €	1 550,00 €	22 940,00 €	3 130,00 €	26 070,00 €	
	TS Principal	11 300,00 €		11 800,00 €	1 450,00 €				
	TS	10 150,00 €		10 650,00 €	1 350,00 €				
G2	2.1	TS Chef	340,00 €	10 840,00 €	1 550,00 €	20 990,00 €	2 860,00 €	23 850,00 €	
		TS Principal		10 100,00 €	10 440,00 €				1 450,00 €
		TS		9 650,00 €	9 990,00 €				1 350,00 €
	2.2	TS Chef	340,00 €	10 540,00 €	1 550,00 €	20 990,00 €	2 860,00 €	23 850,00 €	
		TS Principal		9 800,00 €	10 140,00 €				1 450,00 €
		TS		9 350,00 €	9 690,00 €				1 350,00 €
G3	TS stag. int/Deprec	8 550,00 €		8 550,00 €	1 350,00 €	19 205,00 €	2 600,00 €	0,00 €	
	TS stag. ext	7 200,00 €		7 200,00 €	1 350,00 €				

### Techniciens: agents logés

Groupe	Fonctions types		Barème RIFSEEP			Barème réglementaire			
			Référence IFSE	CIA 100 %	Total RIFSEEP	Minimum IFSE	Maximum IFSE	Maximum CIA	Plafond annuel
G1	Fonctions d'encadrement ou de coordination Fonctions de gestion et de contrôle de procédures spécialisées ou à technicité ou sujétions particulières	TS Chef	8 400,00 €	500,00 €	8 900,00 €	1 550,00 €	16 050,00 €	3 130,00 €	19 180,00 €
		TS Principal	7 560,00 €		8 060,00 €	1 450,00 €			
		TS	6 755,00 €		7 255,00 €	1 350,00 €			
G2	Fonctions d'encadrement ou de coordination Fonctions de gestion et de contrôle de procédures Fonctions à technicité ou sujétions particulières	TS Chef	6 930,00 €	340,00 €	7 270,00 €	1 550,00 €	14 690,00 €	2 860,00 €	17 550,00 €
		TS Principal	6 650,00 €		6 990,00 €	1 450,00 €			
		TS	6 335,00 €		6 675,00 €	1 350,00 €			